



Fiche médicale 2025/2026

Ecole Notre Dame de la Bretauche

Nom :Prénom :

Date de naissance :Classe :

Adresse :

Domicile Mère : Portable :

Domicile Père: Portable :

Travail Mère: Travail Père :

Renseignements médicaux nécessaires en cas d'urgence

Allergies, problèmes de santé ou traitement particulier doivent être signalés au service médical, en cas d'urgence ou d'hospitalisation.

Antécédents Médicaux :
.....
.....

Antécédents Chirurgicaux :
.....
.....

Fait à, le

Signature(s) des parents :

Photocopie des vaccinations

Nom du Médecin référent :

Si certaines informations vous semblent confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée



La Charte de l'Ecolier 2025 - 2026

Ecole Notre Dame de la Bretauche

Comme il y a des règles dans la société, il y a aussi des règles à l'école. En cas de non-respect de ces règles, des sanctions seront prises, des réparations seront exigées.

MES DROITS	MES DEVOIRS MES ENGAGEMENTS	Si je ne respecte pas mes devoirs, je dois m'attendre à des SANCTIONS et à des REPARATIONS . Mes parents seront informés*
Être respecté . dans mon corps . dans ma tête (mes idées, ma réflexion) . dans ma différence	. Respecter TOUS les adultes de l'école en étant poli et en utilisant un langage correct . Respecter TOUS mes camarades . Prendre particulièrement soin des plus petits, aller vers ceux qui sont seuls . Venir en aide, apaiser ceux qui en ont besoin . Avoir une tenue vestimentaire propre, correcte, . Avoir une hygiène corporelle correcte . Ne pas laisser traîner mes vêtements	Si je me moque ou insulte une autre personne, je dois présenter mes excuses. et/ou . . Travail de réflexion écrit, . Avertissement, . Contrat de conduite . Exclusion momentanée du groupe
Apprendre dans les meilleures conditions possibles.	- Arriver à l'heure . Justifier chaque absence . Faire mon travail d'ecolier à la maison, en classe . Respecter les règles de vie de la classe. . Avoir mon matériel	En cas de manquement à ces devoirs, je serai sanctionné suivant le règlement de l'école ou de la classe
Se sentir en sécurité à l'école.	. Le matin, me rendre directement dans ma classe . Rejoindre mon rang dès la sonnerie de fin de récréation . Respecter les règles de la cour de récréation . M'abstenir de toutes formes de violence envers mes camarades . M'interdire de me mettre en danger par mon comportement . M'interdire d'apporter des objets ou des produits présentant un danger (ballon et balle rigides, objets pointus ou tranchants, médicaments...)	

	. Me déplacer calmement dans les locaux (couloirs, escaliers, cantine...) . M'interdire de circuler dans les couloirs ,me rendre dans la classe, sans autorisation . M'interdire de sortir seul de l'école sans autorisation écrite de mes parents	
--	--	--

MES DROITS	MES DEVOIRS MES ENGAGEMENTS	Si je ne respecte pas mes devoirs, je dois m'attendre à des SANCTIONS et à des REPARATIONS . Mes parents seront informés*
Travailler dans un environnement adapté, agréable et calme.	. Respecter mes affaires et celles de mes camarades . Respecter le matériel et les locaux de l'école, . Respecter les manuels prêtés par l'école, . Respecter et rendre en temps voulu les livres empruntés à la bibliothèque, . Respecter les jeux et les livres prêtés sur le temps de récréation, . Ranger le matériel et partir le soir en laissant une classe propre, . M'interdire de jouer dans des lieux inadaptés (couloirs, toilettes, escaliers...), . M'interdire de gaspiller l'eau, et le papier toilette... . M'interdire de jeter des papiers par terre, . M'interdire de voler ou d'emprunter sans autorisation, . M'interdire de manger du chewing-gum ou des sucettes à l'école . Avoir une attitude irréprochable à la cantine, . Signaler aux adultes tout événement anormal, ou tout objet insolite trouvé sur la cour ou ailleurs.	Toute dégradation entraînera le nettoyage, la réparation par l'élève ou le dédommagement par la famille. Si mon comportement dérange la classe, . Avertissement, . Contrat de travail . Exclusion momentanée du groupe
Droit à l'écoute et à la protection.	. Signaler à la personne faisant autorité, des comportements ou attitudes non conformes portant atteinte gravement à autrui : vol, racket, agression physique ou morale.	Au vu de manquements graves, une équipe éducative exceptionnelle (Chef d'établissement, enseignant, parents) se prononcera sur la sanction.

** Nous attirons l'attention des parents sur le fait que leur collaboration dans la gestion des sanctions est essentielle à leur bonne compréhension et donc à leur efficacité.*

Cette charte rappelle que la vie à l'école doit être une vie de groupe, de partage, d'entraide, de fraternité, de générosité et de paix. Elle s'applique à l'école, dans les transports scolaires, en sortie et en voyage scolaire. L'appliquer permettra de devenir un citoyen responsable

Nom des parents : Prénom de l'élève

ont pris connaissance de cette charte le :

Signature des parents

Signature de l'élève



Fiche comptable 2025/2026

Ecole Notre Dame de la Bretauche

ELEVE

Nom :

Prénom :

Classe :

COORDONNEES DE FACTURATION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Email :

→ Les factures sont envoyées par mail, si vous ne souhaitez pas les recevoir par mail, veuillez cocher la case : ☐ NON

SCOLARITE

Si votre quotient familial est $\leq$ à 9690 € : Tarif A (joindre le justificatif du dernier avis d'imposition).

Si votre quotient familial est $>$ à 9690 € : Tarif B

☐ Personnel Enseignement Catholique - Joindre l'Attestation Employeur

CANTINE

FORFAIT ☐ 4 jours ☐ 3 jours ☐ 2 jours ☐ 1 jour

JOURS ☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

REGIME SPECIAL ☐ Végétarien ☐ Sans porc ☐ Sans Bœuf ☐ Allergie (PAI obligatoire)

GARDERIE MATIN (SOUS RESERVE DU NOMBRE D'INSCRITS)

FORFAIT ☐ 4 jours ☐ 3 jours ☐ 2 jours ☐ 1 jour

JOURS ☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

GARDERIE SOIR

FORFAIT ☐ 4 jours ☐ 3 jours ☐ 2 jours ☐ 1 jour

JOURS ☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

ETUDE SURVEILLEE (FORFAIT 68€ ANNUEL 1 ET/OU 2 JOURS)

JOURS ☐ Mardi ☐ Jeudi

COTISATION A.P.E.L (DETAIL DANS LA FICHE ADHESION)

☐ 26,00€/ Famille : Quote part APEL National de 20,00€ + Quote part APEL de l'école de 6,00€

☐ 6,00€/ Famille : Quote part de l'école uniquement (Nom de l'établissement privé où la cotisation est versée)

☐ NON

ADHESION A LA MUTUELLE SAINT CHRISTOPHE (RECOMMANDEE)

☐ OUI

☐ NON (fournir l'attestation individuelle accident avant le 30 septembre de l'année en cours – **A défaut, l'assurance sera facturée**)

MODE DE PAIEMENT

☐ Chèque annuel ☐ Prélèvement trimestriel ☐ Prélèvement mensuel ☐ Virement annuel

Pour le prélèvement automatique, merci de remplir la demande de prélèvement et de joindre un RIB ou RIP.

Retrouvez le détail de la tarification dans le document Tarifs 2025-2026 et règlement financier.

Date :

Signature des parents :

0

Mandat de prélèvement SEPA

Référence unique du mandat

*

*

*

*

*

*

*

*

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.